

**Le rectorat ne paie pas les contractuel-les
ou alors avec des retards inadmissibles !**

**Le rectorat complique l'inscription à Pôle emploi
en ne délivrant pas les
attestations de fin de contrat à temps !**

**Le rectorat complique à l'infini le
remboursement des frais de transport !**

Rassemblement contre les retards de paie

**Vendredi 13 octobre 2023
à 11 heures
en face du rectorat
12 bd d'indochine**

**Tous et toutes en grève pour nos salaires !
Tous et toutes au rassemblement en
solidarité avec les AED, les AESH, les
prof-es contractuel-es... pour exiger
d'avoir notre argent en temps et en
heure !**

éducation
Sud Paris
Union
syndicale
Solidaires

Depuis deux semaines SUD éducation Paris, tout comme d'autres syndicats, reçoit un grand nombre de demandes d'aide de la part de personnels dépendant du rectorat de Paris car ils et elles n'ont pas été payé·es au mois de septembre ou n'ont pas perçu diverses indemnités. Des personnels ont du refaire en urgence leurs dossiers administratifs car ces derniers ont été égarés. De nombreux collègues dont le contrat n'a pas été renouvelé ont aussi du faire appel au syndicat pour obtenir une attestation de travail leur permettant de s'inscrire à Pôle emploi. Le nombre de sollicitations reçues par SUD éducation Paris est trop important pour que ces manquements du rectorat soient des accidents ponctuels. Les mails et les appels téléphoniques qui restent sans réponse révèlent de graves dysfonctionnements dont les personnels les plus précaires - AESH, AED et enseignant·es contractuel·les - sont les premières victimes. Comment un employeur peut-il accepter que les agent·es qui sont sous sa responsabilité se retrouvent en difficulté pour payer leur loyer, pour se nourrir correctement ou pour assurer une rentrée confortable à leurs enfants ?

Il ne s'agit pas ici d'accuser les personnels administratifs du rectorat qui sont confrontés à un sous-effectif chronique. Leurs conditions de travail sont comme les nôtres fortement dégradées par des politiques d'austérité et la casse du service public d'éducation.

SUD éducation Paris soutient les personnels qui font face à l'incurie du rectorat et les invite à ne pas rester seul·es face à cette situation. Au-delà d'un paiement complet des sommes dues, le versement d'indemnités moratoires doit être exigé. Parlez-en aux collègues de votre établissement, contactez le syndicat !

Tous et toutes en grève vendredi 13 octobre !

Tous et toutes au rassemblement en solidarité avec les AED, les AESH, les prof-es contractuel-es... pour exiger d'avoir notre argent en temps et en heure !

